



Santé Action Sociale
Calvados



Catégorie C : La mobilisation s'amplifie !

Depuis près de 2 mois, les personnels de catégorie C, avec les organisations syndicales CGT, CFDT et SUD, font signer la pétition exigeant l'ouverture de négociations pour la revalorisation des grilles indiciaires de la catégorie.

Il est urgent de mettre un terme à la smicardisation, voire la sous-smicardisation des grilles concernant les personnels de catégorie C. La réponse du Ministère, qui propose la possibilité d'accès à un échelon exceptionnel (indice 430) n'est pas la réponse que les agents exigent. Il serait vain de s'en satisfaire.

A ce jour, ce sont des milliers de signatures qui remontent de nombreux établissements du département : les hôpitaux de Falaise, Lisieux, Bayeux, Vire, CHU et CHS de Caen, Pont l'Evêque, mais aussi des Maisons de retraite et des établissements médico-sociaux ...

Ce mouvement, parti du CHS de Caen, se développe, se popularise et s'amplifie de jour en jour. L'intersyndicale départementale CGT, CFDT et SUD, réunie le 19 mars dernier, a décidé d'organiser une action d'ampleur le 6 avril prochain devant la Préfecture à Caen afin de remettre au représentant de l'Etat, les pétitions recueillies exprimant l'exigence des personnels de la catégorie C.

Cette mobilisation n'est qu'une première étape, elle se doit d'être une réussite si l'on veut faire bouger le gouvernement, cela dépend de la mobilisation de tous et de chacun !

Continuons jusqu'au bout à faire signer massivement la pétition. Au delà des organisations syndicales qui sont là pour vous aider, chaque agent doit être acteur de la mobilisation, et convaincre son collègue de travail, quelle que soit sa catégorie, à signer la pétition et à se mobiliser le 6 avril. Plus nous serons nombreux, plus nous nous ferons entendre.



**le 6 avril à 11 h 00
soyons nombreux
devant la Préfecture
à Caen**

Un préavis de grève est déposé.